

Motion



Pour une stratégie cohérente et coordonnée concernant le parcage à Porrentruy

Le plan de mobilité de l'administration cantonale effectif depuis le 1er juin 2023 redistribue les cartes concernant les parkings de notre ville.

L'objectif de ce plan cantonal vise à réduire l'usage de la voiture dans les déplacements pendulaires et professionnels. Cela concerne quelque 1700 employé-e-s de la fonction publique. La mesure principale consiste à payer un macaron au tarif de 40 francs par mois. Il permet de stationner une voiture sur les parkings de l'Etat selon la règle du « premier arrivé, premier servi ».

Dernièrement, nous avons remarqué que les parkings communaux gratuits étaient pris d'assaut. Il est trop tôt pour tirer des conclusions hâtives mais nous devons réagir.

Cela engendre un engorgement mais également des problèmes de sécurité aux abords. Le parking de l'école primaire est particulièrement touché.

Le Plan Directeur des Déplacements et Stationnement (PDDS) définit la stratégie de la Municipalité et amène de nombreuses réponses à la problématique actuelle.

Par la présente motion, nous demandons au Conseil municipal de mettre en œuvre les points concrets de cette stratégie qui amèneront une solution aux nombreux désagréments connus aujourd'hui dus à une stratégie cantonale qui s'est faite dans la précipitation.

D'autres mesures concrètes et bénéfiques, qui n'étaient peut-être pas imaginées lors de l'élaboration du PDDS (2017), pourraient aussi être mises en application, considérant l'évolution de la mobilité connue ces dernières années.

Ce problème doit être traité dans une démarche constructive et rapide afin d'être cohérent et d'éviter tous désagréments pour les usagers de la route mais également retrouver des places de parcs disponibles pour tout un chacun.

Pour le groupe PLR
Johann Perrin



Liberté



Cohésion



Innovation